

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

Edmundston N.-B., 19 AVRIL 1928

QUINZIEME ANNEE No. 16

LE RECIT DE LA PERILLEUSE TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE QU'ONT OPERE A BORD DU BREMEN LES TROIS HARDIS AVIATEURS

La première partie de la traversée se fit dans des conditions assez favorables. — Les vents augmentèrent ensuite de force. — De brouillard en brouillard. — La neige et la grêle. — Enfin la terre. — De nouveau au dessus de l'eau. — Entraîné vers le Nord.

Sept îles, Québec, 16. — Les aviateurs allemands Von Huenefeld et Hoehl et leur compagnon irlandais Fitzmaurice espèrent partir prochainement, avec leur avion, de l'île Verte. Ils ont reçu ce qu'il faut pour réparer le Bremen. La tempête continue à faire rage sur les côtes du Labrador, ce départ ne se fera pas avant une couple de jours.

Le correspondant de la United Press, à Blanc Sablon, a reçu de l'île Verte, un récit de la traversée périlleuse qu'ont fait les aviateurs allemands et irlandais. Après avoir quitté l'aérodrome de Baldonnel, en Irlande, jeudi matin, les aviateurs ont voyagé par une température favorable pendant la première partie de leur randonnée. Le vent était contre eux mais il n'était pas assez fort pour retarder leur vol.

Alors qu'ils étaient au milieu de l'Atlantique, les vents devinrent d'une grande violence et un grand brouillard s'éleva. Le Bremen dut descendre à une faible altitude, ce qui rendait le vol très dangereux. Ils purent, à cette altitude, lutter avec plus de succès contre la violence du vent. Cette bataille de tous les instants contre les éléments déchaînés dura plusieurs heures.

Les aviateurs volaient depuis assez longtemps pour croire qu'ils approchaient des côtes de l'Amérique. Lorsque le brouillard se dissipa, les aviateurs, qui avaient lutté pendant plusieurs heures, se virent entourés de nuages. Les vents contraires étaient encore très forts. Leurs espérances, à savoir, que la température serait plus favorable sur les côtes du Labrador, furent de courte durée, car ils rencontrèrent presque aussitôt un brouillard plus dense que le premier.

Au brouillard ne tarda pas à s'ajouter une tempête de neige et de grêle. Les aviateurs remarquèrent que leur avion devenait plus lourd que jamais que les vents soufflaient avec plus de violence. Ils crurent un moment qu'ils auraient le même sort que les aviateurs qui avaient précédemment tenté semblable traversée. Le vent entraîna l'avion vers le nord; ils luttaient en vain contre les vents. Les aviateurs constatèrent aussi que leur compas magnétique ne fonctionnait plus normalement. Incapables aussi de calculer l'espace parcouru, les aviateurs perdirent complètement la direction. Ils crurent cependant, et ils ne se trompèrent pas, qu'ils étaient entraînés vers le nord de Terre-Neuve.

Cette lutte faisait diminuer la provision d'essence. Les aviateurs décidèrent donc de voler plus bas dans l'espoir de voir la terre. Au bout de vingt minutes, les hardis aviateurs constatèrent qu'ils survolaient la terre. Quelle terre? Ils ne le savaient pas. Ce leur redonna du courage. Ils décidèrent donc de continuer leur vol afin de découvrir un endroit habité.

La tempête continua avec violence et la neige continuait à tomber. Les aviateurs durent faire plusieurs cercles, car ils volèrent environ quatre heures, au dessus de la terre et ils n'étaient qu'à 40 ou 50 milles de la côte orientale de Terre-Neuve.

A 5 heures 30, vendredi après-midi, leur provision d'essence était pratiquement épuisée, les aviateurs réalisèrent qu'ils devaient atterrir. Ils voulurent faire une soignée inspection du terrain qu'ils survolaient lorsqu'ils constatèrent avec consternation qu'ils étaient au-dessus de l'eau.

Ils ne tardèrent point à apercevoir une petite île et ils dirigèrent leur avion dans cette direction. Ils atterrirent dans un endroit

Mme LEON GAGNON EST DECEDÉE A CABANO

Jeudi le 12 avril, M. Léon Gagnon, comptable aux bureaux du C. N. R. à Edmundston, avait la douleur de perdre son épouse après une longue maladie.

Les nombreux amis qui comptent M. Gagnon et notre ville ont appris avec regret cette triste nouvelle et lui ont manifesté à l'occasion de ce grand deuil la plus cordiale sympathie.

Mme Gagnon est décédée à Cabano jeudi dernier, chez ses parents, M. et Mme (Dr) Léon Côté où elle avait été transportée il y a quelques semaines. Elle était âgée de 27 ans et 9 mois.

La défunte laisse pour pleurer sa perte son époux et trois enfants, Régéan, Jeannine et Lancel: son père et sa mère M. et Mme Léon Côté, ses frères et sœurs: Mme J. E. A. Fortin, Sr. Ste-Thérèse de Jésus de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec, Alexandre Côté, comptable, Mme G. T. F. Gland de Cabano, M. l'abbé C. E. Côté du Grand Séminaire de Gaspé, Mlle Marie-Thérèse et Gertrude de Cabano; son beau-père et sa belle-mère; M. et Mme Cyrille Dubé de Rivière-du-Loup; ses beaux-frères et belles-sœurs MM. Dr. J. E. A. Fortin, G. T. England, Arthur et André Dubé, Sr. Léon-Marie du Bon Pasteur de Québec, Mme Réginald Barbin de Québec, Miles Ross Dubé de Montréal, Jeanne Dubé de Nasoua, N. H.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 16 courant dans l'église de Cabano. La levée du corps fut faite par l'abbé J. E. Gagnon, curé de Notre-Dame du Lac.

Le service fut chanté par M. l'abbé P. Cyr, curé de la paroisse, assisté des abbés E. Gagnon et C. E. Côté, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur on remarquait les abbés Gauvin, curé de St-Louis et E. Mercier, le Rév. Frère Nérée directeur de l'Académie de Cabano.

Le cortège était sous la direction de M. Omer Lévesque, G. T. England portait la croix; les autres porteurs étaient MM. Dr. J. E. A. Fortin, J. H. Béland, J. O. Bigué et J. M. Tardif.

Les rubans étaient tenus par Mmes J. P. Laferrière, Alphonse Michaud, Ladger Lebel et J. M. Tardif.

Les fleurs étaient portées par M. E. J. Hubert et J. Ernest Hébert d'Edmundston, représentant le Conseil des Chevaliers de Colomb de cet endroit; et MM. Joseph et Maurice Côté de Cabano, Mmes Adélar Fretton et J. Lauréat Nadeau ont distribué les cartes mortuaires.

Une messe des Morts en parties fut exécutée avec un ensemble parfait. Le solo du Dies Irae fut chanté par M. Bernard Gréham. A l'offertoire le "Crucifix" de Faure par Mlle Estelle et Antoinette Dionne; à l'élevation "O Salutaris" par Mlle Fernande Dionne et M. Antonio Pelletier; un dernier évangile "Je me voyais au milieu de ma carrière" par Mme J. M. Tardif.

Le chant était sous la direction de M. Antoine Pelletier et Mme Alma Nadeau était à l'orgue.

De nombreux témoignages de sympathie ont été envoyés à M. Gagnon et à la famille Côté. Nous en publions la liste la semaine prochaine.

A. M. Léon Gagnon et à la famille Côté "Le Madawaska" offre ses plus sincères condoléances.

Le tour du monde en 43 jours

Copenhague, 17. — Une jeune Danoise âgée de quinze ans, Palle Hull vient de rentrer à Copenhague après avoir fait le tour du monde, à l'occasion du centenaire de Jules Verne, auteur du "Tour du monde en 80 jours".

Palle a effectué son voyage en 43 jours, après être parti de Copenhague le 2 mars.

UN NOUVEAU DISCOURS DE SA SAINTETE SUR L'EDUCATION

Rome, 17. — Dans une allocution prononcée hier devant le conseil supérieur de la Fédération italienne des hommes catholiques, le Souverain Pontife a fait de nouveau allusion au problème de l'éducation des jeunes en Italie.

Le Saint Père a réitéré que le mandat et les moyens d'assurer l'éducation chrétienne de la jeunesse ne peuvent appartenir qu'à l'Eglise seule, et que tout système éducatif voulant être moral et spirituel ne peut être autre chose que chrétien dans un pays catholique.

Il a recommandé à ses auditeurs d'être encore plus attentifs et sur leurs gardes en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants, éducation qui est de la plus haute importance pour les individus, pour la famille et pour la société.

LE 7ème CONGRES CANADIEN-FRANCAIS DE L'ONTARIO

Quatre à cinq cents délégués y ont assisté. — L'ouverture a eu lieu mardi après-midi.

Ottawa, Ont. — Le septième Congrès des Canadiens-français de l'Ontario s'est ouvert mardi après-midi. Des délégués sont venus de tous les coins de la province, au nombre de quatre à cinq cents. Toutes les séances ont eu lieu à huit cloches, afin de faire un travail sans manifestations extérieures. Hier matin la messe a été chantée par S. G. Mgr Forbes, S. E. Mgr Cassulo, délégué apostolique, assistait au trône. Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Racette, curé de Verner.

A la séance d'ouverture, M. le sénateur Belcourt souhaita la bienvenue aux congressistes et salua les dignitaires religieux et ecclésiastiques. MM. Cardin, Véniot, Dandurand, Cannon et Lemieux étaient présents. Tous les archevêques et évêques de langue française, NN. SS. Forbes, Béliveau, Rhéaume, Charlebois Hall, ayant juridiction dans l'Ontario étaient également présents. S. E. le cardinal Rouleau est allé saluer les congressistes, avant son départ pour Québec. Cette séance, comme il est d'habitude, commença par la prière et par le chant de l'hymne national.

Le congrès s'est terminé hier soir, mercredi.

L'INSCRIPTION DES NOUVEAUX ELEVES EST OBLIGATOIRE

La commission scolaire du district No. 1 de la paroisse d'Edmundston fait actuellement distribuer une circulaire pour demander aux parents dont un ou plusieurs enfants doivent commencer à fréquenter l'école au mois de septembre prochain, d'en venir à l'inscription avant le 1er mai, en remplissant la formule qui se trouve au bas de la circulaire.

La commission scolaire tient à connaître de maintenant le nombre des élèves qui se présenteront au prochain terme, afin d'organiser les classes nécessaires pour les recevoir.

Cette enquête est nécessaire et doit recevoir l'attention des parents concernés. L'inscription immédiate est essentielle pour que l'élève soit accepté au mois de septembre prochain.

UN GROS OEUF

Une poule Plymouth Rock barbe, appartenant à M. James Théroult cultivateur d'Edmundston a perdu récemment un œuf mesurant 8 pouces de diamètre sur la longueur et 5 pouces sur la largeur. L'œuf pesait un quart de livre. Sans être un record, un œuf de cette dimension est assez rare.

PROTEGEONS NOTRE DOMAINE FORESTIER

Une proclamation royale désigne la semaine comprise entre les 22 et 28 avril pour faire un appel à la population du pays.

Les paragraphes suivants sont extraits de la Proclamation royale lancée par Son Excellence le Très Honorable Vicomte Willington, gouverneur général du Canada, désignant la semaine comprise entre les 22 et 28 avril comme "Semaine forestière canadienne":

"ATTENDU que les faits suivants relatifs à nos ressources forestières sont d'une importance pour le peuple canadien: 1. Notre revenu National dépend de nos industries forestières plus que de toute autre source, l'agriculture exceptée.

2. Nos industries forestières dépendent de notre approvisionnement actuel en bois adulte; tout gaspillage de celui-ci met en péril l'existence de celles-ci. L'avenir de nos industries forestières est solidaire du rendement futur de nos jeunes peuplements forestiers, et la prospérité de ces industries sera en proportion directe du soin et de la protection qui auront été accordés à ce bois en croissance.

3. Nos forces hydrauliques dépendent de la régularisation du régime annuel des eaux; la rupture de cet équilibre, causée par le déboisement des bassins de drainage, a pour effet d'amener des périodes alternatives d'inondation et de disette d'eau.

4. Nos ouvrages d'irrigation dépendent de la forêt, laquelle joue le rôle d'une source d'approvisionnement.

5. Nos terres arables dépendent de bassins éloignés pour le maintien de l'humidité dans leur sous-sol durant les périodes de culture. D'autre part, la désagrégation de ces terres, résultant du ruissellement qui a lieu lorsque la forêt a été détruite, leur enlève toute productivité.

6. Notre gibier et nos animaux domestiques dépendent de la forêt pour leur protection naturelle et ils diminuent en nombre ou se retirent dans les régions éloignées à mesure que le couvert forestier disparaît.

7. Notre trafic touristique dépend beaucoup de la beauté que la forêt donne au paysage et de nombreux attraits qu'elle présente pour le touriste; ce trafic est gravement affecté si les bois verdoyants se transforment en espaces désolés.

8. ATTENDU que les ressources forestières du Canada sont exposées à deux graves dangers:

(1) La négligence presque générale dans l'emploi du feu en forêt, d'où résulte la destruction non seulement de bois adulte et de jeunes peuplements, mais du sol même qui les produit.

(2) L'emploi de méthodes de coupe dilapidatrices et destructives, sans aucun égard à la régénération des peuplements.

9. ATTENDU que ces deux dangers, étant causés par l'homme, peuvent, par conséquent être évités.

10. ATTENDU qu'il est d'un grand intérêt aux Etats-Unis et au Canada de réserver chaque année une semaine durant laquelle l'attention du public est attirée sur ces questions:

"SACHONS DONC que Nous sur l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, avons jugé à propos de proclamer et proclamer la période comprise entre le dimanche le vingt-deux avril et le samedi vingt-huit avril de la présente année "Semaine forestière canadienne" laquelle marquant le commencement d'une nouvelle saison d'excursion et de l'établissement en forêt, avec les dangers d'incendies que ces derniers importent, constitue pour les citoyens de Notre Dominion une époque convenable pour étudier la situation précédemment indiquée et pour prendre la résolution de se conformer, durant une autre année aux instructions émises par les diverses autorités et organisations forestières du Canada, de façon que tous s'efforcent de promouvoir la conservation de cette précieuse ressource, et afin que, surtout,

(1) Des précautions suffisantes contre les feux de forêt soient exigées de tous, et que tout individu coupable d'insouciance ou de négligence porte la responsabilité des dommages causés et soit puni conformément à la loi.

(2) Les opérations de coupe soient effectuées de manière à assurer les meilleures conditions possibles pour la reproduction l'essence des arbres.

"Nos feux sujets et tous ceux qui les présentes peuvent concerner sont par la présente requis de prendre connaissance de ce qui précède et d'agir en conséquence."

— M. et Mme A. Lavoie de Rivière-du-Loup, étaient les hôtes de M. et Mme L. M. Nadeau pendant la semaine de Pâques.

— M. et Mme Thomas Martin ont allé faire une surprise à leur fils Alpha, étudiant au collège de Ste-Anne.

— Le shérif Clair était de passage ici cette semaine.

— M. et Mme John B. Clair est revenue d'une visite chez sa sœur M. et Mme Jack Killen de Frédéricton.

— Mlle Yvette Soucy, étudiante à l'École Normale, a passé les vacances de Pâques chez ses parents M. et Mme Antoine Soucy.

— Les étudiants du Port Kent de reprendre leurs études mardi matin, après une vacance de deux semaines.

— M. et Mme Sayer sont allés à Edmundston par ailleurs cette

EXCELLENCE



Son Excellence le Très Honorable vicomte Willington, gouverneur du Canada, qui a désigné la semaine comprise entre les 22 et 28 avril comme "Semaine forestière canadienne".

(2) L'emploi de méthodes de coupe dilapidatrices et destructives, sans aucun égard à la régénération des peuplements.

"Et ATTENDU que ces deux dangers, étant causés par l'homme, peuvent, par conséquent être évités.

"Et ATTENDU qu'il est d'un grand intérêt aux Etats-Unis et au Canada de réserver chaque année une semaine durant laquelle l'attention du public est attirée sur ces questions:

"SACHONS DONC que Nous sur l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, avons jugé à propos de proclamer et proclamer la période comprise entre le dimanche le vingt-deux avril et le samedi vingt-huit avril de la présente année "Semaine forestière canadienne" laquelle marquant le commencement d'une nouvelle saison d'excursion et de l'établissement en forêt, avec les dangers d'incendies que ces derniers importent, constitue pour les citoyens de Notre Dominion une époque convenable pour étudier la situation précédemment indiquée et pour prendre la résolution de se conformer, durant une autre année aux instructions émises par les diverses autorités et organisations forestières du Canada, de façon que tous s'efforcent de promouvoir la conservation de cette précieuse ressource, et afin que, surtout,

(1) Des précautions suffisantes contre les feux de forêt soient exigées de tous, et que tout individu coupable d'insouciance ou de négligence porte la responsabilité des dommages causés et soit puni conformément à la loi.

(2) Les opérations de coupe soient effectuées de manière à assurer les meilleures conditions possibles pour la reproduction l'essence des arbres.

"Nos feux sujets et tous ceux qui les présentes peuvent concerner sont par la présente requis de prendre connaissance de ce qui précède et d'agir en conséquence."

— M. et Mme A. Lavoie de Rivière-du-Loup, étaient les hôtes de M. et Mme L. M. Nadeau pendant la semaine de Pâques.

— M. et Mme Thomas Martin ont allé faire une surprise à leur fils Alpha, étudiant au collège de Ste-Anne.

— Le shérif Clair était de passage ici cette semaine.

— M. et Mme John B. Clair est revenue d'une visite chez sa sœur M. et Mme Jack Killen de Frédéricton.

— Mlle Yvette Soucy, étudiante à l'École Normale, a passé les vacances de Pâques chez ses parents M. et Mme Antoine Soucy.

— Les étudiants du Port Kent de reprendre leurs études mardi matin, après une vacance de deux semaines.

— M. et Mme Sayer sont allés à Edmundston par ailleurs cette

— M. et Mme John B. Clair est revenue d'une visite chez sa sœur M. et Mme Jack Killen de Frédéricton.

— Mlle Yvette Soucy, étudiante à l'École Normale, a passé les vacances de Pâques chez ses parents M. et Mme Antoine Soucy.

— Les étudiants du Port Kent de reprendre leurs études mardi matin, après une vacance de deux semaines.

— M. et Mme Sayer sont allés à Edmundston par ailleurs cette